

MASTER

MEEF SECOND DEGRÉ

Mention
**MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA
FORMATION**

Parcours
ITALIEN

UFR 6

Éducation et sciences
pour les LLASHS

Département FORMATION DES ENSEIGNANTS

Secrétariat pédagogique :
Bât. B - Bureau 108
04 67 14 25 75
alexandra.chevalier@univ-montp3.fr

Responsable de la Formation
Mme Sylvie FAVALIER
sylvie.favalier@univ-montp3.fr

Lieu de la formation :
Montpellier

Formation continue :
Bât. B - 04 67 14 55 55
sufco@univ-montp3.fr

● **Durée de la formation**
3 année(s)

- Formation initiale
- Formation continue
- Apprentissage
- VAE
- EAD

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master «**Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation**» (MEEF) est un diplôme national de master délivré par les universités. Les étudiants suivent des enseignements à la fois au sein des ESPE et dans leur université.

Il combine la préparation au concours de professeur de collège et lycée (CAPES) et la formation disciplinaire et professionnelle.

Il a donc pour objectif d'encadrer la formation au métier de professeur de collège et lycée et de préparer au concours de recrutement de l'enseignement secondaire (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré - CAPES).

CONDITIONS D'ACCÈS

De plein droit : Les étudiants titulaires d'une licence LLCER Italien.

Sous certaines conditions, les étudiants titulaires d'une autre licence, d'un M1 ou d'un master (prendre contact avec le secrétariat du master).

En formation continue : Toute personne en reprise d'études (salarié, demandeur d'emploi) doit contacter le Service de Formation Continue de l'Université Paul Valéry
SUFÇO (Bât. B - 4^{ème} ét.) TÉL. 04 67 14 55 55 - sufco@univ-montp3.fr - www.sufco.fr

L'expérience professionnelle : une autre voie d'accès au diplôme.

- La Validation des Acquis Professionnels (VAP)
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
SUFÇO (Bât. B - 4^{ème} ét.) TÉL. 04 67 14 55 58 - vae@univ-montp3.fr - www.sufco.fr

Les étudiants étrangers : doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site des Relations Internationales de l'Université :

<http://relations-internationales.upv.univ-montp3.fr/>

CONTENU DE LA FORMATION

La formation repose sur un équilibre entre enseignements, stages et périodes d'alternance. Elle intègre une ouverture sur l'international et la recherche.

Les enseignements s'articulent sur une période de quatre semestres et dès la seconde année (M2) :

- **Pour les lauréats au concours :** la formation se déroule en alternance entre cours à l'université et situation professionnelle dans une école ou un établissement scolaire du second degré. Cette alternance favorise l'entrée progressive dans le métier. **Les étudiants lauréats du concours ont le statut de fonctionnaire stagiaire en responsabilité.**

- **Pour les étudiants ayant validé leur M1 mais échoué au concours :** possibilité de faire un M2 MEEF + stage ou bien de suivre une préparation CAPES qui reprend les enseignements du M1 pour préparer et représenter le concours. **Attention, la prépa CAPES ne donne pas droit aux bourses.**

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ

parcours ITALIEN

MASTER 1	
SEMESTRE 1 / 30 ECTS	
Maîtriser et réfléchir les savoirs académiques	134H / 15 ECTS
Préparation à l'épreuve de composition Réflexion sur la langue Approches réflexives de la traduction	60H / 8ECTS 34H / 4ECTS 40H / 3ECTS
Outils et analyse de la pratique professionnelle	90H / 9,5 ECTS
Préparation à l'épreuve de mise en situation professionnelle Préparation à l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier Préparation aux épreuves d'exploitation didactique et pédagogique	25H / 3ECTS 25H / 2ECTS 40H / 4,5ECTS
Culture commune et mise en situation professionnelle	70H / 5,5 ECTS
Stage (3 semaines). Préparation et suivi de stage Concevoir, programmer et mettre en œuvre un enseignement Connaissance du système éducatif	30H / 1ECTS 15H / 2ECTS 25H / 2,5ECTS

MASTER 1	
SEMESTRE 2 / 30 ECTS	
Maîtriser et réfléchir les savoirs académiques	102H / 8,5 ECTS
Préparation à l'épreuve de composition Réflexion sur la langue Approches réflexives de la traduction	40H / 3,5ECTS 22H / 2ECTS 40H / 3ECTS
Outils et analyse de la pratique professionnelle	96H / 10,5 ECTS
Préparation à l'épreuve de mise en situation professionnelle Préparation à l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier Préparation aux épreuves d'exploitation didactique et pédagogique	32H / 3ECTS 32H / 2,5ECTS 32H / 5ECTS
Culture commune et mise en situation professionnelle	39H / 11 ECTS
Concevoir, programmer et mettre en œuvre un enseignement Stage (1 semaine). Préparation et suivi de stage	24H / 5ECTS 15H / 6ECTS

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ

parcours ITALIEN

MASTER 2	
SEMESTRE 3 / 30 ECTS	
Maîtriser, réfléchir et dispenser les savoirs académiques	103H / 17 ECTS
Ateliers pratiques dont outils numériques : enseignements IT	48H / 9ECTS
Renforcement disciplinaire Italien	55H / 8ECTS
Mise en situation professionnelle	25H / 10 ECTS
Stage	7,5ECTS
Groupe d'accompagnement professionnel	25H / 2,5ECTS
Méthodologie du mémoire	19H / 3 ECTS

MASTER 2	
SEMESTRE 4 / 30 ECTS	
Maîtriser, réfléchir et dispenser les savoirs académiques	84,50H / 7 ECTS
Ateliers pratiques dont outils numériques : apprentissage IT	45,5H / 3,5ECTS
Renforcement disciplinaire Italien	39H / 3,5ECTS
Mise en situation professionnelle	25H / 10,50 ECTS
Stage	7,5ECTS
Groupe d'accompagnement professionnel	25H / 3ECTS
Mémoire	15,50H / 12,50 ECTS
Atelier mémoire	15,5H / 2,5ECTS
Mémoire et soutenance	10ECTS

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

De nombreux documents existent et sont à votre disposition au SCUIO-IP de l'Université Paul Valéry - Montpellier.

Retrouvez toute la documentation générale et spécialisée sur les concours et métiers de l'enseignement (nature des épreuves et programmes des concours, préparation aux concours, rapports de jurys...) en consultant :

- La base de données documentaire du SCUIO-IP : <http://scuio-univ-montp3.centredoc.fr/opac/>



SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Bâtiment "Charles Camproux"
04 67 14 26 11 | fax : 04 67 14 24 74
scuio@univ-montp3.fr
<http://scuio.univ-montp3.fr/>

Ouverture au public :
Lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
(excepté le vendredi après-midi)

SUFÇO

SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

Bâtiment B
04 67 14 55 55 | fax : 04 67 14 55 50
sufco@univ-montp3.fr
<http://www.sufco.fr>

Ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h
(excepté vendredi après-midi)

UFR 6

Bâtiment B
<http://ufr6.univ-montp3.fr/>



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES

- Acquérir les compétences professionnelles nécessaires liées à l'exercice du métier d'enseignant.
- Maîtriser les fondamentaux dans les disciplines de l'Italien (être à même de mobiliser les savoirs et savoir faire acquis dans le domaine des études italiennes pour construire un enseignement de qualité).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation après validation de son master et obtention du concours.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions d'inscription aux concours de l'enseignement :

Attention, l'inscription au master MEEF
ne vaut pas inscription aux concours de l'enseignement.

Il est impératif pour se présenter aux concours de s'y inscrire au préalable.

L'inscription se fait par Internet sur le site du ministère de l'éducation nationale. Elle est accessible aux étudiants inscrits en M1.

La période d'inscription se déroule durant les mois de septembre et octobre (**du jeudi 11 septembre 2014 au mardi 21 octobre 2014** pour la session 2015).

Pour devenir enseignant, il faut être titulaire d'un master et avoir réussi un concours de recrutement aux métiers de l'enseignement. Si vous êtes dans une des situations suivantes :

M1 validé + réussite au concours : Vous entrez en M2, master en alternance à mi temps ESPE / établissement scolaire. Vous avez le statut de fonctionnaire stagiaire.

M1 non validé + réussite au concours : Vous refaites votre M1 et gardez le bénéfice du concours pendant un an. Si, à la rentrée scolaire suivante, vous n'avez pas obtenu de M1, vous perdrez alors le bénéfice du concours.

M1 validé + échec au concours : Vous pouvez soit faire un M2 MEEF + stage ou soit vous inscrire dans la préparation CAPES qui reprend les enseignements du M1 pour préparer le concours et le représenter.

M2 validé + réussite au concours : Vous obtenez le statut de fonctionnaire et pouvez enseigner en tant que professeur titulaire.

M2 non validé + réussite au concours : Votre stage est prolongé d'un an afin de vous permettre d'obtenir le M2. Si, à la rentrée scolaire suivante, vous n'avez pas obtenu le M2, vous perdrez alors le bénéfice du concours.

Déjà titulaire d'un Master (autre que le master MEEF) + réussite au concours : Vous devenez fonctionnaire stagiaire. rapprochez-vous de votre rectorat d'académie.

En savoir plus :

- Les sites de référence :

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : rubrique « Formations et recrutement des enseignants »
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid28925/formations-et-recrutement-des-enseignants.html>

Ministère de l'éducation nationale : rubrique « Concours, emplois, carrières »
<http://www.education.gouv.fr/pid3/concours-emplois-et-carrieres.html>

ESPE LR : Ecole supérieure du professorat et de l'éducation Languedoc-Roussillon
<http://www.pres-suddefrance.fr/ESPE/>